



Fév. 1911

Chronique du sanctuaire

Décembre 1910. — Nous voici en plein hiver, saison, après tout, qui a aussi ses charmes, si j'en crois la bonne nouvelle que nous apporte la *Bonne Nouvelle* :

Non, je ne savais pas que tu pouvais, nature,
Au soir de ton été, détacher ta ceinture,
Déposer ton manteau tissé des mains de Dieu,
Eteindre ton soleil et voiler ton ciel bleu ;
Laisser tes rameaux verts, à l'heure où le vent passe,
Pâlir et s'affaïsser sous un souffle de glace ;
Effacer sur les murs tes festons gracieux,
Comme au bruit du matin s'efface un songe heureux ;
Puis, sans fleur qui parfume et sans rayon qui dore,
Sans herbe dans le pré, sans rossignol au bois,
Sans nids, sans fruits dorés, sans ombrage et sans voix,
Etre si belle encore !

Belle encore fut cette année 1910 qui a conduit au Cap de la Madeleine 52 pèlerinages organisés.

En *Avril*, nous avons eu un pèlerinage : celui de Pierreville, arrivé ici le 23. En tout 300 pèlerins.

En *Mai*, nous comptons 4 pèlerinages : trois en bateau : ceux des Hommes de *Sorel* ; de *Louiseville* ; et des Femmes de *Sorel* ; 1 par le C.P.R., celui de *Shawenegan*. En tout 2095 pèlerins.

En *Juin*, il nous est arrivé 16 pèlerinages. Onze sont venus en bateau ; Les Filles de Jésus des *Trois-Rivières* ; *Deschambault* et *Gronlines* ; Filles de Jésus de *Batiscan* ; *Trois-Rivières* ; Ursulines des *Trois-Rivières* ; *Zouaves de Sorel* ; Frères de *Berthier* ; Tertiaires des *Trois-Rivières* ; Enfants de Marie des *Trois-Rivières* ; *Ste Angèle de Laval* ; Sœurs de la Providence des *Trois-Rivières* ; Les cinq autres sont venus par le C.P.R., ce sont : Le Tiers-Ordre de *Québec* ; *St Maurice* ; *St Sauveur* de Québec ; *Otawa* ; Enfants de Marie de *St Roch*. En tout 5085 pèlerins.

Juillet a compté 9 pèlerinages dont six en bateau : *Trois-Rivières* ; conférence *St Stanislas, Montréal* ; *Lyster* ; Ecoles des *Trois-Rivières* ; Sœurs de l'Assomption, *Nicolet* ; Filles de Jésus, *Trois-Rivières* ; Deux sont arrivés en voiture : *Champlain* ; *St Barnabé*. L'autre a pris la voix ferrée du C.P.R : Tertiaires de *St-Roch* : En tout 4000 pèlerins.

Août a fourni 6 pèlerinages. Trois sont venus par bateau : *St-Ignace* et *Iles de Sorel* ; *Trois-Rivières* ; *Batiscan* et *Ste Geneviève*. Deux se sont servis du C.P.R : *St-Gabriel de Brandon* ; *Shawenegan*. Le dernier est celui des Hommes du Cap de la Madeleine. En tout 3380 pèlerins.

Septembre compte 11 pèlerinages. Huit par chars : *St-Jean-Baptiste, Québec* ; *Lac Noir* ; *St-Pierre, Montréal* ; *St Sauveur, Québec* ; *Ste Thècle* ; *Warwick* ; *Maskinongé* ; *Franciscains de Montréal*. Deux par bateau : *St-Jean Deschaillons* ; *Trois-Rivières*. Un autre est celui des Femmes du Cap de la Madeleine. A ce chiffre il faut ajouter les nombreuses Voitures du 18 Septembre. En tout 13780 pèlerins.

En *Octobre* nous comptons encore 5 pèlerinages. Deux par bateau : Le Séminaire des *Trois-Rivières* ; les *Jeunes Gens des Trois-Rivières*. Deux par chars : *St Maurice, Ste Flore et Grand'*

Mère. Il faut ajouter celui des *Enfants* du Cap de la Madeleine, et les voitures du 2 Octobre. En tout 3200 pèlerins.

Tel est le bilan des pèlerinages *organisés* pendant l'année 1910. Ils sont plus nombreux que l'an dernier, bien que les pluies intempestives aient diminué de beaucoup le nombre de ceux qui devaient être les plus gros. Gloire en soit rendue à Notre-Dame du Cap, et nous adressons un cordial merci à tous les Directeurs et à tous ceux qui se sont dévoués au succès, parfois difficile à obtenir, de ces pèlerinages.

Merci aussi aux compagnies de transport, chemins de fer et bateaux dont tous nos pèlerins se sont déclarés satisfaits.

* * *

Pour égayer notre solitude, en ce commencement de Décembre nous recevons la première visite du R. P. Bunoz o.m.i, Vicaire Apostolique de Prince-Rupert. Avant de retourner dans ces froides régions du Nord de la Colombie Britannique et du Yukon, le R. Père vient visiter pour la première fois le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap et y faire une délicieuse retraite de fin d'année.

A son départ on se surprend à rêver à un pèlerinage qui prendrait le Transcontinental, à son terminus à Prince-Rupert, et descendrait par la Tuque, vers le Cap de la Madeleine.

Mais ce ne sera pas pour demain. Notre Dame du Cap, n'en est pas moins connue et priée dans ces lointaines régions. Nos annales y pénètrent, et la dévotion de la Ste Vierge s'y répand, comme nos lecteurs peuvent le lire dans l'intéressante lettre du R. P. Allard à son frère de St Sauveur de Québec.

De l'Ouest aussi nous vient l'aimable, mais combien trop courte visite des R. R. Pères Paillé et Delmas, o. m. i.

Au Sanctuaire tout est pieux et tranquille. A part les messes du matin, les prières de chaque soir pour les intentions que l'on nous recommande, la vieille chapelle n'a été particulièrement visitée que par les *Enfants de Marie* y faisant une retraite préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception, et par les *Jeunes Gens*, le 25 Décembre à la messe de minuit.

Ceux-ci ont fait à l'église le généreux cadeau d'un *Enfant Jesus* pour remplacer l'ancien dont l'histoire est assez curieuse, comme on peut le lire dans les archives des Ursulines des Trois-Rivières.

Quant à la réunion des *Jeunes Gens*, voici ce qu'en a écrit un correspondant du Bien Public :

Messe de minuit, au sanctuaire de Notre-Dame du Cap.

L'arrivée du Rev. Père Dozois, Provincial des Oblats de Marie Immaculée, cause toujours une véritable joie dans cette paroisse du Cap de la Madeleine où il a beaucoup travaillé, où il a laissé de si bons souvenirs. Sa dernière visite, au jour de Noël, donna lieu à une véritable fête de famille qui doubla pour toute la paroisse le bonheur déjà si grand de cette solennité. Il était venu pour chanter la première messe de minuit qui ait été célébrée dans le vénéré sanctuaire. Cette messe devait être spécialement réservée aux jeunes gens de la paroisse et ceux-ci répondirent avec empressement à l'appel de leur bon Pasteur.

La nuit de Noël ils entouraient donc, au nombre de cent cinquante, l'autel de notre bonne Mère et faisaient retentir la voûte du vénéré sanctuaire des joyeuses mélodies de Noël ! Qu'il fut donc beau et touchant le spectacle de ces jeunes gens, portant fièrement sur leur poitrine l'insigne souvenir de leur première réunion dans l'antique sanctuaire, priant avec ferveur et s'édifiant mutuellement par leur piété et leur recueillement.

Après l'Evangile le Rev. Père Dozois leur adressa une allocution sur la fête de Noël et leur exprima sa joie de les voir tous réunis, les félicita de leur bonne volonté, de leur piété, leur recommandant de s'unir de plus en plus pour se soutenir mutuellement dans la voie du bien.

La quête fut ensuite faite par MM. Joseph Courteau et Joseph Arcand pendant que les chants continuèrent avec entrain sous l'habile direction des Rvds Frères Pelletier et Thivierge o. m. i.

Puis nos jeunes gens s'approchèrent tous de la Table Sainte dans le plus grand ordre, et ils se séparèrent déjà tout heureux des grâces abondantes qu'ils avaient reçues.

Le lendemain, après la messe du jour, ils se retrouvaient à la salle commune et s'organisaient en procession pour se rendre à la maison des Oblats. Les plus jeunes, élèves pour la plupart de M. Latulippe, notre instituteur si dévoué, marchaient en avant portant de jolies bannières décorées du cachet de la Congrégation des Oblats et des drapeaux du Sacré-Cœur. Dès l'entrée du Rév Père Dozois dans la salle de réception les jeunes gens lui présentèrent une superbe statue de l'Enfant Jésus offerte en son honneur à l'Eglise du Cap et une bourse richement garnie, dons généreux de tous les jeunes gens présents.

M. Chas.-Ed. Rochefort étudiant à l'Université d'Ottawa, lui lut une magnifique adresse redisant au bon Père le bonheur que sa visite procure à tous, la gratitude bien sentie de tous les paroissiens.

Après la lecture de l'adresse, le bon Père Dozois leur dit, en quelque mots venus du cœur, sa joie très grande de les voir animés de si bonnes dispositions.

Maintenant il nous reste de toutes ces fêtes un souvenir délicieux que seules laissent en nos cœurs les fêtes religieuses. Merci donc à Dieu de nous les avoir données si réconfortantes. Merci aux Revds. Pères Oblats de Marie-Immaculée qui nous sont si dévoués. Merci en particulier au Rv. Père Dozois Provincial et au Rv. Père Supérieur du Cap de toutes leurs bontés.

Nous exprimons aussi notre sincère gratitude aux organisateurs de cette jolie démonstration. M. Jos Courteau qui s'est dévoué pour le succès de la fête. MM. Pierre Montplaisir, William St-Pierre, Fortunat Dumas, François Loranger, D. Latulippe. Qu'il nous soit permis d'adresser un merci spécial à M. Ernest Lacourse qui s'est, comme toujours, dévoué si activement à la tâche de faire quelque chose de bon et de beau, qui soit digne de nos Pères et de la paroisse du Cap de la Madeleine.

Adieu donc à l'année qui s'en va dans l'*Eternité* :

La vie humaine ainsi qu'une ombre s'évapore
 Sur le fleuve du temps nous passons emportés ;
 Son flot ne revoit plus les bords qu'il a quittés ;
 Inexorablement il coule, il coule encore !

Autour de moi je jette un regard consterné ;
De ce que j'ai connu plus rien ne se ressemble,
On se survit encore, par un moment, ce semble,
Je doute si je suis celui que j'étais né.

o o o

Qu'est-ce donc qui s'agite et qui passe,
Fugitif et changeant, dans le mobile espace ?
Vide apparence ou bien ferme réalité !

o o o

Ce que je crois tenir et m'échappe et s'écoule,
Et sous ma vaine étreinte incessamment s'écroule ;
Une seule chose est : quoi donc ? L'ÉTERNITÉ !



La Meilleure Compagnie d'Assurance

(Recommandée par les Annales.)

Des agents d'Assurance sillonnent le pays en tout sens. Ils reclament votre cotisation pour assurer vos maisons, votre mobilier, vos récoltes, vos batisses, vos bestiaux.

Il en est qui s'assurent contre les accidents. Il est des assurances sur la vie, des assurances contre le feu.

C'est une assurance contre le plus grand *incendie* que les Annales vous recommandent : c. a. d. une assurance contre l'ENFER.

CONDITIONS : 1° Prenez votre police au confessional ; elle s'appelle : *L'état de grâce*.

2° Payez votre cotisation à votre gré par la pratique des vertus : mais la meilleure manière c'est de vous tenir en règle par la COMMUNION QUOTIDIENNE.





Jésus au milieu des Docteurs.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

2 — *Privilège de la mort de Marie.*

La source d'où découle la nécessité de mourir est la faute originelle. Le Christ n'ayant point subi celle-ci n'a pas *contracté* la nécessité de mourir. En cela Marie ressemble à son divin Fils. C'est en comprenant mieux ce que furent en Celui-ci les *défauts* de la nature humaine que nous réalisons mieux ce qu'il y a eu de *privilégié* dans la *mort* de la Sainte Vierge.

Des *imperfections* inhérentes à la nature humaine, il en est de trois sortes.

Certaines misères ou défauts ne sont le lot que de quelques uns et ont des causes tout à fait particulières. Il est des êtres humains frappés par exemple, de cécité, de surdité, de maladies diverses. Dieu merci ! ce n'est pas une misère universelle. Et de celles-là le Christ ne pouvait être atteint, car elles ont pour cause soit l'inconduite, soit les accidents, soit encore l'hérédité. Le Fils de Dieu en a donc été exempt, Lui, la Sainteté parfaite dont l'Esprit-Saint a formé de ses mains le corps parfait dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie.

D'autres défauts sont attachés à notre nature qui proviennent du péché originel, et supposent une science ou un état de grâce imparfait. Ainsi en est-il de l'ignorance, de la difficulté de faire le bien, de cette inclination au mal qui fait rougir même les meilleurs et de ce que l'on appelle le *foyer du péché*. Ces misères le Christ ne pouvait les ressentir, puisque sa conception a été tout à fait pure et que la vie divine, que la science surnaturelle ont été parfaites en Lui.

Il est *d'autres* défauts qui sont inhérents à notre nature, dont celle-ci était exempte en nos premiers parents et auxquels l'humanité toute entière est condamnée. Je veux parler des souffrances et des passions et de la mort. A cette longue catégorie appartiennent la faim, la soif, la lassitude, la fatigue, les larmes, la crainte de la mort, l'agonie et la mort elle-même.

Ces infirmités, avons nous dit, le Christ devait les ressentir, mais ils ne les a pas *contractés*, car il n'en avait pas *contracté* la seule et unique cause : le *péché originel*.

Aussi les théologiens affirment-ils que ces défauts il les a pris volontairement où, selon l'expression biblique, qu'il s'en est *revêtu*. Il s'en est revêtu comme d'un vêtement mais non point en vertu d'une tare secrète que, dans notre langage chrétien, nous appelons le péché.

Aussi l'Écriture nous rappelle-t-elle cette vérité pratique : que Dieu nous a envoyé son fils dans la *ressemblance* d'une chair de péché, " qu'à part le *péché*, il devait nous être tout-à-fait semblable. " Vérité pratique, puis que ces textes nous rappellent que ces infirmités peuvent être le lot des âmes les plus innocentes.

Et quand on se demande pourquoi le Christ en a agi ainsi, de nombreuses réponses nous sont données par nos Pères dans la foi.

Jésus-Christ est venu au monde exposé aux souffrances et à la mort parce qu'il venait payer notre dette et souffrir pour les péchés des hommes. Cette dette due à Dieu c'était la peine que nous devons subir. Notre Seigneur s'en est chargé et dans son corps délicat il a frissonné de toutes les tortures.

Le Christ s'est revêtu de ces misères humaines pour qu'elles soient le témoignage irrécusable de la vérité de son Incarnation. Pour bien établir que son corps et son âme sont semblables aux nôtres, il a, comme nous, passé sur le chemin des larmes, des pleurs, de la tristesse, de l'écoeurement, du dégoût et de la crainte pour aboutir à la mort.

Ces misères il les a sanctifiées. Aussi aujourd'hui en les sentant mordre les membres de notre corps et briser les fibres de notre cœur, nous nous en réjouissons, belles âmes, comme d'une participation à sa patience héroïque et à sa vertu divine. Il est notre exemple.

Puis, qui ne sait que la douleur est une admirable éducatrice ? Celui qui a souffert certains affronts en connaît seul toute l'amertume. Aussi met-il, dans ses paroles de consolation, des accents inconnus à tout autre. Ainsi Jésus-Christ est-il "un Pontife qui peut compatir à nos infirmités, éprouvé comme nous en tout, sauf le péché." Et l'âme qui se glisse auprès du tabernacle pour y épancher ses peines entend pour le consoler une voix qui a pleuré et gémi et à nulle autre pareille.

Enfin le Christ, sans les *contracter*, s'est revêtu de nos infirmités pour payer, au plus haut prix, les faveurs dont nous inonde la grâce de Dieu. Nous avons été rachetés par des pleurs, du sang, des plaies, par la vie d'un Dieu.

Ces principes bien compris, il est facile de les appliquer aux souffrances et à la mort de la Sainte Vierge. En Elle, comme dans son Fils bien-aimé, il n'y a pas eu d'autres infirmités humaines que celles qui sont en elles-mêmes innocentes et ne sont pas en contradiction avec la sainteté.

C'est que, comme le Christ, la Vierge Marie n'a pas *contracté*, dans la faute originelle, la nécessité de subir ces misères.

Dieu donc n'a pas voulu soustraire Marie aux suites naturelles de la déchéance primitive, à la souffrance, à la *mort*, bien que, par un privilège insigne, il l'ait préservée du péché originel. Comme son Fils elle a eu sa part du calice amer des douleurs ; par là elle a apaisé le courroux de Dieu le Père. Elle est deve-

nue semblable aux autres femmes, pour mieux prouver que son Fils était, comme nous, membre de la famille humaine.

Ainsi de suite ; les raisons énumérées plus haut gardant leur valeur pour expliquer le pourquoi des souffrances et de la mort de la Sainte Vierge.

Puis il est facile de voir ainsi que ce qu'il y a eu de privilégié dans cette mort lui vient encore et toujours de sa *maternité*, car c'est comme *Mère du Sauveur* qu'elle est investie des fonctions sur lesquelles s'appuient les raisons que nous venons d'énumérer.

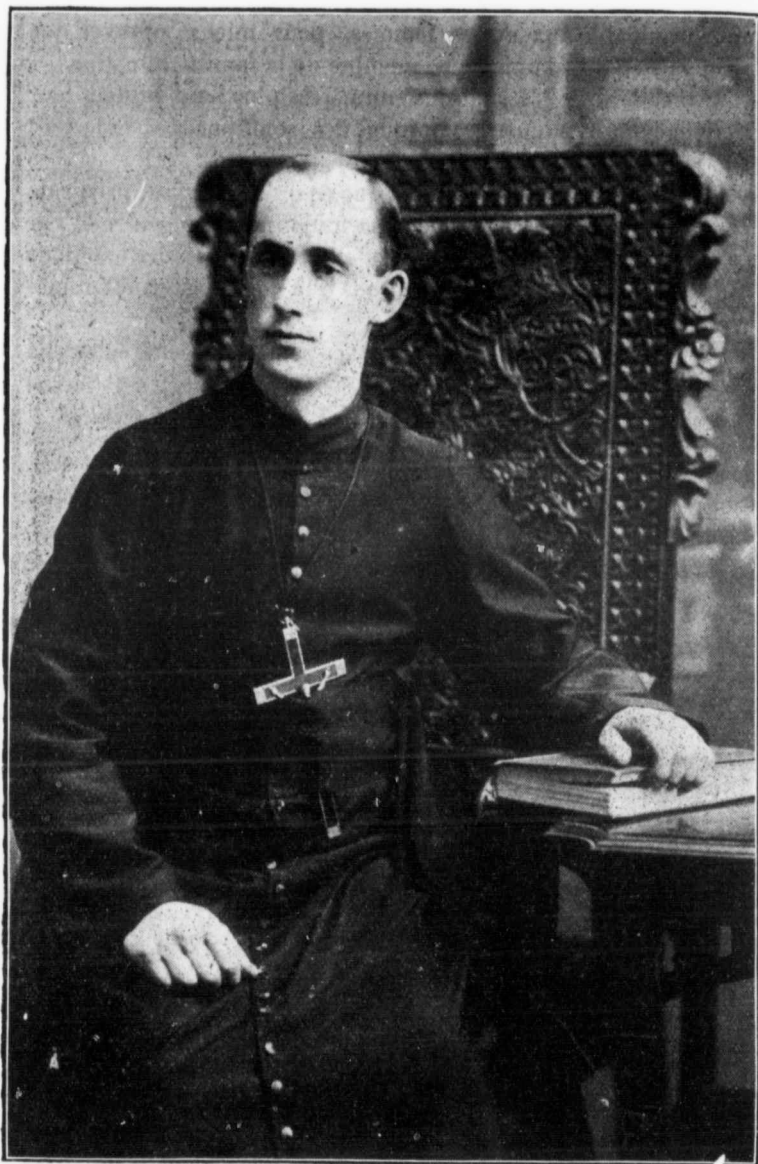
Marie, comme son Fils, a subi la peine du péché, mais elle ne l'a pas *contractée*. Pour elle la *mort* ne fut pas "*Stipendium peccati*," le salaire du péché, et c'est là un premier *privilège*.

Il en est d'autres que nous étudierons.

**

N. B. — Le 12 Février une messe basse sera célébrée aux intentions de nos **zélateurs** et **zélatrices**.





REV. PÈRE JOSEPH ALLARD, O.M.I.,
Missionnaire au Yukon.



L'Apostolat au Yukon

Lettre du R. P. Joseph Allard o. m. i, à son frère, de la maison de St-Sauveur de Québec.

(suite)

GES sauvages se réunissaient annuellement pour manger et dormir le jour, et faire de la danse sauvage la nuit. Vous jugez du tintamarre qui accompagnait quelques fois mon repos. De ce bruit je ne leur fit aucun reproche, me contentant de demander qu'aucune boisson ne fut introduite dans le camp. Au bout de deux semaines, les provisions tiraient à leur fin, et les sauvages me montrant la place de leur individu qui a faim me disaient : Je m'en retourne. Tous voulaient être baptisés, je remis une vingtaine d'adultes à plus tard, mais le dimanche je baptisais 14 enfants, les prémices de notre sainte mère l'Eglise Catholique, dans la tribu sauvage, « Atlingit. »

Pendant le séjour des Indiens de Testlin, mon école avait atteint le joli nombre de vingt élèves. Maintenant qu'ils retournaient à leurs foyers, je m'offris de garder avec moi leurs petits garçons, leur promettant de prendre leurs petites filles sitôt que je pourrais me procurer l'assistance de quelques religieuses. Dans une réunion tenue à cette effet, pendant les derniers jours du mois d'août, les sauvages désireux de laisser leurs enfants avec moi, promirent de faire leur possible pour me procurer le gibier et le poisson, abandonnant sur mes épaules le reste du fardeau. Ce fardeau se compose de huit enfants à qui il me faut procurer l'éducation, la chaleur, l'entretien, quelques fois le vêtement.

Vous vous demandez comment depuis sept mois je puis m'acquitter d'une pareille tâche et faire face à de si multiples besoins. C'est ce que je m'en vais essayer de vous expliquer. Et d'abord outre l'obligation d'étudier la langue sauvage, la tâche consiste

à être tout à la fois pasteur, professeur, pourvoyeur, et cuisinier. En ma qualité de pasteur, je n'ai guère à évangéliser que des sauvages. Deux ou trois blancs viennent parfois à la messe le dimanche. Et bien qu'encore païens ou hérétiques, ils montrent beaucoup de zèle à assister aux offices religieux sur semaine. Jusqu'ici prières et instructions furent faites en langue anglaise. Un interprète était choisi pour traduire l'enseignement en langue sauvage. Jeunes et vieux ont appris le Pater, l'Ave, le Credo, et c'est une véritable joie que d'entendre tous ces sauvages, qui naguère ignoraient nos prières, réciter à pleine voix et avec ensemble le Chapelet qui n'a pas été omis depuis le mois d'octobre dernier.

Et que fait le cuisinier et le professeur ? Quand à cinq heures, le réveil a sonné, le cuisinier va dans la cuisine et dans l'école, allume les poêles et prépare la marmite ; à six heures les élèves se lèvent, font leur prière, assistent à la messe et étudient jusqu'à huit heures et demie, c'est-à-dire jusqu'à l'heure du déjeuner. A neuf heures et demie l'école commence et c'est entre l'audition d'une leçon et l'attisement du feu qui prépare le diner, que je trouve des bribes de temps pour réciter mon bréviaire, étudier, et faire un peu de correspondance. Bien entendu que ces moments, si court soient-ils, ne sont pas sans interruption, c'est que mon jeune troupeau a des instincts sauvages par nature. Pour calmer la tempête que j'entends du fond de ma cuisine, j'invite parfois le plus tapageur à brasser la marmite, et préparer la table, pendant que je dépèce un quartier d'origan, on boulange le pain qu'il me faudra cuire dans le fourneau de quatorze pouces, l'œuvre de ménager, et de pourvoyeur s'accomplit pendant les congés et les récréations. Pendant que les plus forts brisent les croûtes qu'ils apportent du moulin, les jeunes pourvoient aux besoins journaliers du ménage. Avec toujours le même professeur, la marmaille apprend à laver les planches et le linge, raccomoder les habits et les chaussures. Dans ce dernier métier, mes élèves vont être obligés de passer à une école supérieure. Un petit bonhomme de douze ans a cousu mes chaussures mieux que j'aurais pu le faire moi-même. (Envoyez-moi une douzaine de semelles pour des chaussures de 3, 4, 5 points, et je vous en promets de bonnes nouvelles.)

Dans les premiers mois d'hiver, on a fait fort usage de la grande scie et de la hache, pour préparer le bois de chauffage. Un jour j'empruntai un vieux pécot et une paire de sleigh qui faisait cric-crac, et je sortis trois charges de bois de chauffage ; je l'obtins en demandant une corde à celui-ci, celui-là, nous réservant de lui donner les proportions voulues ; en un mot outre la présence constante de mes sauvages et quelques rares visites en ville, dans le but de réveiller des catholiques déchus, mes attributs divers se résument ainsi. Tous les jours ménager et cuisinier, parfois chasseur et pêcheur, souvent boucher, régulièrement boulangier, maniant quelques fois l'aiguille et l'alêne, somme toute je suis occupé. Tant d'occupations diverses amènent des joies et des difficultés. Et d'abord les joies du Pasteur, joie d'avoir baptisé déjà 15 enfants sauvages, joie que me procurent plusieurs adultes de la religion grecque, qui me demandent à être admis aux sacrements, joie toute récente d'un catholique réintégré dans la communion de l'Eglise, après s'être marié à une protestante et devant un ministère protestant. (C'est sur les instances de son épouse qui j'espère abjurera bientôt le protestantisme, que je reçus ce pauvre homme dans ma pauvre demeure et le nourris pendant trois jours du pain corporel et spirituel.) Et pardessus tout, la joie et l'espérance que me procurent les innocents, qui tous les jours invoquent et chantent la Mère de Dieu « Gaude Maria Virgo, cunctas haereses sola interinisti in universo mundo. » Vous ne pourriez pas plus contenir votre émotion que ce bon catholique qui tout ému me disait dernièrement : « On dirait qu'ils comprennent ce qu'ils chantent. » Et moi je vous assure que les enfants savent fort bien qu'ils chantent les louanges de leur bonne Mère du ciel. Les adultes donnent beaucoup d'espérance. Le chef entendant parler d'une nouvelle manœuvre des protestants pour entraîner les enfants sauvages dans une école publique, me pria d'écrire à mon évêque pour lui dire qu'ils désirent garder le prêtre au milieu des sauvages d'Atlin pour qu'il les conduise au ciel, et ses enfants, et son vieux père adoptif d'ajouter ; « Je vais bientôt mourir, j'ai besoin de toi. »

Ces sauvages de la religion grecque sont fortement attachés aux pompes grecque pour plusieurs raisons. A cause de la pompe des

cérémonies du rite grec, à cause des sociétés religieuses et de tempérance qu'ils ont organisées parmi eux et surtout à cause des prières en tout semblables aux nôtres qu'ils ont appris dans leur langue maternelle. Cependant cette sympathie pour le ministère de l'erreur, se refroidit un peu en face du dévouement du prêtre catholique. Le chef, autre Pierre, toujours porte-parole, me disait un jour à l'école qu'il ne trouvait pas le pape russe bien bon pour les sauvages, puisqu'ils n'instruisait pas les enfants et les abandonnait aux mains des protestants. Je me hatai de lui faire comprendre que l'éducation donnée par les protestants est propre à former une génération de païens et non de chrétiens puisque l'image et le nom de Jésus Christ sont proscrits des écoles. Une des préoccupations du chef fut un jour de se procurer le gibier aux dépens de ses subalternes. Notre chef ne jouit pas complètement de cette liberté, mais en faisant des yeux doux à tout le monde, en chassant un peu lui-même et en fabriquant des objets d'art, œuvre dans laquelle il excelle, il parvient à vivre avec sa famille sans être obligé de quitter pour longtemps sa cabane avoisinant l'école ; aussi ses visites à l'école sont-elles fréquentes. Et comme souvent l'entretien se porte sur le sujet religieux, mon chef est devenu assez renseigné pour se faire prosélyte.

A un socialiste qui témoignait de ses bonnes dispositions vis-à-vis du prêtre il disait un jour !! « That is right ; Father Allard swamped the way to heaven for you too. » Le professeur a aussi ses joies. Il est passé le temps où je disais à mes élèves. " Spell me, " Man, et je recevais pour toute réponse. " Spell me man. "

Cinq de mes élèves achèveront bientôt leur deuxième livre de lecture et ont déjà appris 22 chapitres du catéchisme.

Trois autres peuvent lire couramment tout leur premier livre, et deux d'entre eux peuvent être rendus au 18 ième chapitre du catéchisme. De ces dix élèves deux sont internes. Tous savent par cœur les prières suivantes : Pater, Ave, Credo, Confiteor; les actes de foi, d'espérance, de charité, et de contrition ; ils peuvent chanter presque toute la messe du sixième ton et un grand nombre de cantiques.

(à suivre)



A NAZARETH.



La vocation de Marthe



ETAIT dans une famille profondément pieuse que Marthe de Ligneul avait eu le bonheur d'être placée par le bon Dieu.

Sa mère l'avait initiée de bonne heure aux habitudes de la vie chrétienne.

Le jour de sa Première Communion, il y eut un grand diner dans sa famille et Madame de Ligneul donna à Marthe un panier plein des meilleurs morceaux pour les porter à un pauvre ouvrier, père de nombreux enfants, qu'une douloureuse infirmité empêchait de travailler.

Accompagnée de sa bonne, la première Communiant e arriva dans la misérable demeure.

Ce fut avec surprise que cette famille éprouvée vit entrer la jeune fille avec sa robe blanche et son panier. On se demandait si ce n'était pas un ange du ciel.

La joie fut immense lorsqu'on la vit déposer sur la table ses provisions de viande, accompagnées d'un bon gâteau et de deux bouteilles d'un vin fortifiant. On la remercia avec effusion, mais les larmes de reconnaissance du pauvre infirme en disaient plus long que toutes les paroles.

La première communiant e éprouvait, elle aussi, une joie indéfinissable.

Elle se sentait ému et heureuse comme on doit l'être au ciel !

Elle aurait voulu rester là toujours, et pendant qu'elle s'en retournait elle se trouva sous l'empire d'une pensée qui ne la quitta plus.

— Ah ! se disait-elle, si je pouvais tous les jours avoir ce bonheur... Non, ce n'est rien de rendre heureux un jour seulement. Cela passe trop vite ; je voudrais pouvoir le faire tous les jours de ma vie.

Ce rêve de rendre heureux un pauvre chaque jour la suivait depuis deux ou trois semaines et lui inspirait un accent de prière qu'elle n'avait jamais connu, lorsqu'elle fit dans la rue, une rencontre qui l'éclaira comme un rayon céleste : c'était une sœur de Ste-Claire traversant la chaussée avec un panier au bras.

C'était la première fois que Marthe de Ligneul surprenait une Sœur de la Charité dans l'exercice de son saint apostolat, car sa ville natale était en majorité protestante.

Un secret pressentiment disait à la fillette qu'elle trouverait auprès de la Religieuse ce qu'elle cherchait.

Elle quitta vivement le bras de sa bonne, accosta la Sœur en lui adressant une question quelconque et finit par lier conversation.

Elle sut ainsi que la sainte femme allait soigner un pauvre malade, et que le petit panier au bras contenait quelques secours pour le malheureux.

La jeune fille ne se sentait plus d'émotion : elle pensait à sa visite du jour de sa Première Communion et au pieux désir qui en était résulté.

Marthe demanda d'une voix tremblante.

— Et vous faites cela souvent, ma sœur.

— Mais oui, mon enfant, nous faisons cela tous les jours. C'est notre vocation, nous ne vivons que pour cela.

— Alors tous les jours vous rendez quelqu'un heureux.

— Heureux ! ce serait beaucoup dire mon enfant ; mais tous les jours nous avons le bonheur de rendre des services, de soulager des misères, de consoler des affligés, de mettre le baume sur quelques blessures.

Et souvent Dieu nous donne la consolation de rendre tout à fait heureux, de pénétrer jusqu'à son âme et de ramener cette âme à Dieu !

Mais cela vous intéresse donc bien, mon enfant, de savoir ce que nous faisons chaque jour !

— Mais c'est là mon rêve le plus cher, ma sœur. Moi aussi, je voudrais travailler à toute heure au bonheur des pauvres. Pourrais-je, plus tard, venir chez vous et devenir une Religieuse semblable à vous ?

La réponse se devine aisément. Une vocation ne pouvait s'annoncer sous de meilleures auspices.

C'était l'âme d'une sœur de charité dans le corps d'une jeune fille de douze ans !

Cette visite à la maison du pauvre ouvrier et la rencontre de la sœur de Sainte-Claire, fixèrent l'avenir de Marthe de Ligneul.

A dix-huit ans, elle entra avec la permission de ses parents, au Noviciat des Clarisses, sous le nom de sœur Marie.

Chaque jour est devenu pour elles beau comme celui de sa première communion : elle rend heureux quelqu'un tous les jours », ainsi qu'elle l'avait désirée !



Il a dit Ça ?...

L'histoire qu'on va lire est vraie dans ses moindres détails.

Elle montre de façon tangible la puissance merveilleuse et presque sacramentel du Saint Livre. Que sont toutes les industries, toutes les œuvres et tous les raisonnements de l'homme auprès d'un seul mot du Verbe ? D'un mot il a fait le monde. Il lui suffit souvent d'un mot pour ressusciter une âme ensevelie depuis de longues années dans le tombeau de l'ignorance et du péché, ce tombeau fut-il gardé par la haine la plus farouche.

Quand saurons nous comprendre que l'évangile est fait pour le peuple, et le peuple pour l'évangile ?

Ce n'est pas à Paris, mais dans une grande ville. L'abbé, un ancien religieux, consacre ses dimanche à un patronage des plus laïques du plus apache des faubourgs. On lui avait dit que Georges, le fils du chaudronnier qui jamais n'a accompagné son drôle au patro et qui est seulement connu comme anticlérical renforcé, Georges est au lit, gravement atteint, menacé de pleurésie.

Et le lundi, l'abbé s'y rend. Je ne vous décris pas la sombre ruelle d'une cité... non classée ; il trouve enfin le numéro, la porte ; quel accueil trouvera-t-il derrière ? Pan ! Pan ! et au double coup de marteau, une voix répond du haut de l'escalier : " Qui va là ? "

— Un ami de votre fils, qui désire le voir.

Une tête s'est penché par dessus la rampe du second, et l'abbé entend distinctement un juron de l'homme qui recule :

— S... un corbeau !

— Puis-je monter ?

— Montez, si vous voulez.

Dame, ce n'est pas sans quelque appréhension que l'abbé, un grand maître et osseux, retrousse sa soutane et s'engage dans un escalier obscur. Sur le palier du second, le chaudronnier l'attend, et son attitude n'est rien moins que sympathique :

— Vous vous trompez de jour, curé ! Ma femme est sortie...

L'abbé blémit sous l'insulte. Et, comme il n'a pas froid aux yeux, il répond, à sa manière :

— Si ce n'était l'habit que je porte, je vous aurais déjà administré deux soufflets, Monsieur. Mais passons ; d'ailleurs je comprends, fait-il d'un ton radouci, que vous n'êtes pas habitué à recevoir des curés ici, et que ma présence vous étonne...

— Ça c'est vrai que pas un corbeau n'a jamais monté cet escalier. Mais que venez-vous faire ?

Et sa voix, à lui, n'a rien perdu de son accent haineux.

— Je vous l'ai dit : voir votre fils que l'on m'a dit malade.

Ça vous intéresse donc bien, fait l'homme de plus en plus cinglant, de voir un enfant malade.

— Non, ça ne m'intéresse pas, mais pas du tout ; et je vous prie de croire que je préférerais bien, par cette bise de décembre, rester au coin du feu, à lire ou faire la sieste, que de courir dans la boue, monter votre escalier qui pue, et m'exposer à votre accueil, ça n'est pas parce que ça m'intéresse ; mais je suis prêtre de Notre Seigneur Jésus Christ... Vous savez bien que Jésus-Christ a existé, vous vous rappelez ce que vous avez appris étant enfant ?

— ?...

— Et Notre-Seigneur a dit ; “ Ce que vous ferez au moindre de ces petits, c'est à moi que vous le ferez. ” Et voilà pourquoi...

— (Un gros juron). Il a dit ? répétez voir cette parole ?

L'abbé croit à une nouvelle provocation :

— Oui, je vous le répéterai tant que vous voudrez ; c'est parce que Notre-Seigneur a dit : “ Ce que vous ferez au moindre de ces petits, c'est à moi que vous le ferez. ”

Mais l'expression du visage du chaudronnier s'est transformée : il serre les poings et les tenant collés aux hanches :

— (Un juron). Il a dit ça ! que c'est beau, cette parole ! Mais alors, c'est des mensonges qu'on nous dit à la Loge. Je ne veux plus y aller ; tenez, entrez voir mon drôle.

L'abbé pénètre dans la chambre, donne au malade des paroles d'amour et de paix que le père écoute, affaissé sur une chaise ; et quand le prêtre se retire :

— M'sieu le curé ! cette nuit à leur réunion, je veux y flanquer ma démission, et venir me confesser après. Dites-moi où vous logez et si vous pouvez me recevoir. Ça sera tard !

— Telle adresse, mon brave. Entendu ! Je sommeillerais sur mon fauteuil. Sonnez vigoureusement, et je serai à vous.

Et le même soir, son bréviaire dit, l'abbé reposait, assoupi, songeant aux mystères de la grâce, à cette vertu divine des paroles du Maître qui peuvent encore, après dix-huit cents ans, comme aux jours de Galilée, bouleverser et conquérir les âmes... Mais si ce n'était qu'au rêve ? minuit est sonné déjà depuis longtemps... il est deux heures.

Drelin ! un coup de sonnette, vigoureux, oh oui ! réveille le dormeur ; c'est à lui d'aller lui ouvrir. Dans la nuit froide, le chaudronnier est là le visage radieux :

— Jela leur ai f... u, ma démission. Et maintenant faut me confesser, et puis faire quelque chose pour Dieu, que j'ai laissé si longtemps.

Plusieurs mois s'éconlèrent depuis, avant que l'ouvrier quitte la ville et que l'abbé le perde de vue.

Et durant ces longs mois, tous les matins, à la paroisse, on pouvait voir un homme avant d'aller à son travail, s'approcher de la table sainte, dans l'attitude simple et calme de celui qui accomplit un devoir.

Le chaudronnier rétamait sa passé.

SAINT-BAUZILLE.

(Extrait de la *Bonne Nouvelle*, que nous annonçons dans ce numéro ; Voir page 391).



Au fond d'un bol

JACQUES Duteuil est en vacances chez son grand-père, à la campagne.

Le vieillard gâte beaucoup son petit-fils, et celui-ci fait à peu près ce qui lui plaît.

Un matin donc, Jacques partit de bonne heure avec la permission de son grand papa et se dirigea d'un pas allègre vers une ferme des environs. On était au mois d'août, et malgré l'heure matinale, le soleil était déjà chaud.

Peu à peu Jacques ralentit le pas, et tout en parcourant les champs où les moissonneurs liaient leurs gerbes, Jacques pensait à sa Première Communion qu'il avait faite deux mois auparavant.

Jacques Duteuil était un bon enfant, et certes il s'était préparé à ce grand acte avec beaucoup de piété et de ferveur, mais il possédait un gros défaut ; et malgré tous ses efforts pour s'en corriger, il était resté encore un peu égoïste.

Le bon prêtre qui l'instruisait lui avait dit souvent :

« Mon petit Jacques, il faut penser aux autres, être bon, charitable, et ne pas songer seulement à son propre bien-être. »

Jacques promettait toujours avec la ferme intention de tenir parole ; mais comme il était le fils unique et qu'on rapportait tout à lui, à la première occasion, il retombait dans son défaut.

Ce matin-là, cependant, l'enfant, en interrogeant sa conscience, était heureux de constater que, depuis quelque temps, il se montrait meilleur pour les autres.

— Bientôt, je ne serai plus du tout égoïste, pensait-il ; maman en sera bien heureuse, et le bon Dieu sera content de moi.

Mais la chaleur devenait accablante, et déjà Jacques avait tiré son mouchoir de sa poche pour éponger son front ruisselant de sueur.

Heusement, il aperçut le toit rouge de la ferme.

— Bonjour, mère Mathurine ! fit-il en se découvrant poliment ; auriez vous quelque chose à me donner à boire ? Je meurs de soif.

— Bien sûr ! M. Jacques ! Voulez-vous un bol de lait frais ?

— Bien volontiers ! et un morceau de belle miche que j'aperçois sur la table. Et puis, si vous le permettez, j'irai m'étendre à l'ombre sous ce pommier si feuillu où je savourerai à l'aise ce délicieux repas.

— Allez, M. Jacques ! et reposez-vous tant qu'il vous plaira !

Le bol, d'une main, la miche de l'autre, le garçonnet alla s'installer sur l'herbe fraîche.

A peine avait-il bu, avec un grand plaisir, quelque gorgées de lait, qu'il aperçut un pauvre enfant à peu près de son âge arrêté à quelques pas de lui.

Le malheureux était couvert de haillons, et la besace qui pendait sur son dos, était vide.

— La charité mon bon monsieur fit-il timidement, en s'adressant à Jacques, ; un petit morceau de pain seulement, car j'ai bien faim, je n'ai rien mangé depuis hier.

Tandis qu'il parlait Jacques mordait à belle dent dans le pain tendre.

— C'est que, dit-il, j'ai faim et soif aussi, et je n'en ai pas trop pour moi.

Tout confus, le petit vagabond se recula et regarda d'un œil d'envie son compagnon de hasard faire honneur à son frugal déjeuner.

Bientôt, il ne resta plus rien de la miche et Jacques, but d'un trait la dernière gorgée de lait.

Soudain comme il se levait pour aller rapporter la bol à la fermière ses yeux furent attirés par une image qui se trouvait au fond.

Elle représentait une fillette secourant des malheureux et portait en exergue ces simples mots : « Qui donne aux pauvres, prête à Dieu ! »

Ces paroles furent un trait de lumière pour Jacques Duteuil.

Comme j'ai été méchant, pensa-t-il ; je me croyais corrigé de mon égoïsme, et je viens d'y retomber d'une manière bien coupable.

Mais réfléchir sur sa faute n'était pas assez, il fallait la réparer.

— Attends moi là, dit-il au pauvre, qui se disposait à s'éloigner.

En quelques bonds, il fut à la ferme.

— Mère Mathurine, s'écria-t-il, donnez moi un second bol de lait et une autre miche plus grosse que la première, et je vous payerai le tout ensemble.

— Vous avez donc bien faim, aujourd'hui, Monsieur Jacques, interrogea la fermière étonnée.

— Très faim, mère Mathurine, et puis votre lait est si bon !..

Et sans attendre de réponse, Jacques se dirigea rapidement à l'endroit où il avait laissé l'enfant.

— Tiens, dil-il, mange et bois, et pardonne moi mon vilain mouvement de tout à l'heure.

Et tandis que le petit vagabond, heureux et surpris, savourait avec délices un déjeuner comme il n'en avait pas fait depuis longtemps, Jacques, du fond de son cœur, faisait au bon Dieu la promesse, bien ferme cette fois d'être bon et charitable à l'avenir.

CLAUDE AVRIL.



La borne de Javel

La Réponse publie un intéressant article sur la borne de Javel. Nous en reproduisons un extrait qui fera sourire quelques uns de nos lecteurs :

Javel est le quartier de Paris qui termine la rive gauche de la Seine, à l'aval du fleuve. Il est borné... Mais je m'aperçois que je vais encore parler des bornes de Javel. J'aime mieux parler d'une autre borne... *C'est la borne de l'abonnement.* Elle est placée pour plusieurs de nos lecteurs en Janvier 1911... Reculez la borne jusqu'à Janvier 1912, en payant votre abonnement tout de suite.



Récente apparition de Notre-Seigneur.

a une Religieuse visitandine

et Guérison miraculeuse de celle-ci

Nous reproduisons, avec beaucoup d'autres revues, le récit de l'apparition de Notre Seigneur à une Religieuse Visitandine, récit qui a, on le verra, tous les caractères d'authenticité. Nous avons, d'ailleurs, l'avantage de citer le texte même donné par les religieuses elles-mêmes du monastère de la Visitation, rue Denfert-Rochereau, 66, à Paris où le fait s'est passé.

Notre-Seigneur s'est plaint de n'être pas assez aimé, même des âmes qui lui sont consacrées, à plus forte raison des autres. Aussi, tout le monde doit profiter de ce nouveau témoignage d'amour de notre divin Sauveur.

Voici ce récit textuel :

Vive Jésus

« Une de nos jeunes sœurs était atteinte depuis plusieurs années, d'une grave affection au foie qui avait dégénéré en tumeur énorme. Condamnée par deux médecins, sauf intervention chirurgicale dont le succès était fort douteux, notre chère sœur s'y était absolument refusée.

Depuis une année, et surtout depuis six mois, son état s'aggravait sensiblement ; elle ne pouvait rien digérer, les souffrances devenaient intolérables et on ne pouvait les calmer que par les piqûres de morphine. Il devenait impossible de la palper à cause de la douleur et toute la région du foie était dure comme une pierre.

Des symptômes très graves s'étaient manifestés les 1er et 2 mai, le médecin jugea urgent de la faire administrer, ne répondant pas du lendemain. La nuit fut si douloureuse qu'on dut renouveler les piqûres de morphine, lorsqu'à trois heures et demie du matin, la sœur qui la veillait la vit se lever subitement sur son lit, les yeux fixés sur un objet invisible et comme plongée dans une profonde adoration.

La garde l'appelle, l'interroge, approche une lampe de ses yeux ; pas de réponse, pas un mouvement.

La sœur infirmière entendant parler et se sentant pressée par un fort mouvement intérieur, se lève promptement et trouve la malade en extase. A son tour, elle l'interroge, mais en vain. Après quelques minutes, la malade regardant la sœur infirmière, lui dit : « Vous n'avez donc pas vu ? » Et sur sa réponse négative : « Notre-Seigneur était là avec ma Sœur la Déposée. » Puis fondant en larmes : « Ils sont partis et ils ne m'ont pas emmenée. » Alors sur les questions qui lui furent faites, elle donna quelques détails, disant qu'elle ne dirait le reste qu'à Notre Mère. Puis elle ajouta : « Je suis guérie, Notre-Seigneur m'a guérie ! » et elle le fit constater à la sœur infirmière. Elle demanda à prendre quelque chose, on lui apporta du bouillon qu'elle ne pouvait digérer depuis longtemps, elle l'avalait d'un trait.

Depuis ce moment elle mange comme tout le monde, suit la Communauté depuis l'heure du réveil ; elle a supporté les fatigues exceptionnelles des préparatifs du Centenaire, à la sacristie, se levant même, depuis plusieurs jours, à quatre heures et demie, sans prendre aucun repos. Aucune trace de mal ne subsiste, et le médecin qui avait été bouleversé, dès le trois au matin, en trouvant sa malade radicalement guérie, a donné une attestation en règle.

Voici que ce notre Très honorée Mère a pu nous faire connaître de ce que lui a communiqué notre chère Sœur :

La souffrance devenait intolérable et la malade allait demander le secours de l'infirmière, lorsque, ouvrant les yeux, elle voit une lumière qui remplissait toute la chambre. Notre Seigneur se présenta à elle couronné d'épines, triste et majestueux tout ensemble, mais plus bon que triste, plus bon que majestueux, la bonté dominait tout.» Il lui adressa un mot pour elle, puis toute sa vie lui apparut, entre elle et Notre-Seigneur. Elle vit ce qui, jusqu'ici, n'avait pas été pour Lui et ce qu'il demandait désormais. Puis, prenant alors un ton suppliant, comme jamais mendiant n'a demandé l'aumône, dit-elle à notre Mère, Notre-Seigneur ajouta : « Et puis surtout, aime-moi ! J'ai tant besoin d'amour et j'en trouve si peu, même auprès de

ceux qui me sont consacrés. Je suis l'Époux fidèle ; en Moi il n'y a pas de déception, mais qu'elles sont rares mes épouses auprès desquelles je ne rencontre pas bien des déceptions.

A ce moment, il écarta sa main, elle aperçut son Cœur tout brûlant de flammes ; *trois rayons d'or* s'en détachèrent et vinrent s'abattre sur la partie malade : notre chère Sœur était guérie, mais absorbée qu'elle était dans sa vision, elle ne s'en aperçut qu'un peu après.

Alors notre très honorée Sœur la Déposée, toute rayonnante de gloire, s'approcha et lui dit : « Oh ! ma Fille, que Notre-Seigneur est bon pour vous ! Remerciez-le bien et maintenant, il ne s'agit plus d'être à Lui à moitié. Allons courage, commencez à devenir une vraie Religieuse : Humilité, obéissance, voilà tout ce qu'il vous faut ! » Puis, lui faisant une petite croix sur le front, elle suivit en hâte Notre-Seigneur qui s'éloignait, et tout disparut.

Notre vénérée Sœur la Déposée nous avait promis, à plusieurs reprises, de nous donner de ses nouvelles du ciel, et les dernières paroles qu'elle adressa à notre chère Sœur sont les mêmes que celles qu'elle lui avait dites, peu de jours avant sa mort. »

— Mgr l'Archevêque a ordonné une enquête canonique et nous avons dû déposer sous la foi du serment. (Ici, se termine le récit de la Sœur Visitandine).





Souscriptions pour L'EMBELLISSEMENT

Du terrain des "Stations" du Rosaire

(Du 25 Novembre au 25 Décembre, 1910.)

Comme nous l'avons annoncé les 15 stations sont maintenant installées sur leurs pedestaux de pierre. Elle a été conduite à bonne fin cette œuvre commencée en Décembre 1905, et la Sainte Vierge nous a grandement bénis.

Qu'Elle en soit loué à jamais. La liste qui suit est la preuve consolante que nos lecteurs et abonnés continuent à prendre grand intérêt au parachèvement de cette œuvre. Leurs souscriptions sont venues nombreuses, quelques unes isolées, la plupart jointes, sous forme d'un *5cts*, à l'envoi d'abonnement.

Merci.

- Dame Jos. Senéchal : St Damase : 25c.
- E. Bruneau : Montréal : 50c.
- Dame A. R. : Cap de la Madeleine : 50c.
- Delle M. A. R. : Cap de la Madeleine : 20c.
- Abonnés : Boishébert : 75c.—Anonyme : \$1.00.—Anonyme : \$4.00.
- Surplus d'abonnements : \$12.10.
- Delle Esther Vignault : Barachois : \$1.00.
- Pierre Prince : Westbrook : 40c.
- J. A. B. : La Tuque : \$5.00.
- Dame J. Thomas : Weyburn : 25c.
- Dame E. O. Gauthier : Weyburn : \$1.25.
- Delle Emélie Tremblay : Jonquières : \$1.00.
- Flavien Chaput : St Norbert : \$1.00.
- Delle A. Mirault : Hull : \$1.55.
- Dame Vve Charles Roy : Claire : 25c.
- Dame S. Chorelle : Batiscan : 50.
- Dame J. A. Dion : Lévis : \$1.00.
- Dame N. Comeault : St Jean-Baptiste : \$0.25.
- c Par surplus d'abonnements : \$5.00.



LES NOMS DE BAPTEME

(suite.)

Saint Adahelin	jour de sa fête:	21	Août
“ Adalbade	“ “	2	Février
Sainte Adalberge	“ “	7	Juillet
Saint Adalbéron	“ “	6	Octobre
“ Adalbert	“ “	23	Avril
“ Adalhelme	“ “	21	Août
“ Adalpret	“ “	27	Mars
“ Adalric	“ “	20	Novembre
Sainte Adalsinde	“ “	15	Mai
“ Adalwin	“ “	2	Février
“ Adam	“ “	19	Décembre
“ Aduacte	“ “	30	Août
“ Aduaque	“ “	1	Février
“ Aduisie	“ “	29	Août
“ Adavise	“ “	24	Août
Saint Adaste	“ “	2	Février
“ Adée	“ “	28	Octobre
Sainte Adelaïde	“ “	12	Décembre
Saint Adélard	“ “	2	Janvier
“ Adelbert	“ “	20	Juin
Sainte Adèle	“ “	4	Avril
Saint Adeleme	“ “	30	Janvier
“ Adalgise	“ “	7	Octobre
“ Adelin	“ “	27	Juin
Sainte Adéline	“ “	28	Août
Saint Adelson	“ “	16	Décembre
“ Adelme	“ “	25	Mai
“ Adelphe	“ “	10	Mai
Sainte Adeltrude	“ “	25	Février
Saint Adéodat	“ “	19	Juin
“ Adérald	“ “	20	Octobre
“ Adéram	“ “	2	Février
“ Adérit	“ “	27	Septembre
Sainte Adèle	“ “	1	Juin
Saint Adjudon	“ “	30	Octobre
“ Adjute	“ “	16	Janvier

Saint Adjuteur	Jour de sa fête :	18 Décembre
Sainte Adléide	" "	9 Juin
Saint Admon	" "	4 Octobre
Sainte Adnette	" "	4 Décembre
Saint Adolphe	" "	11 Février
" Adomnan	" "	23 Septembre
" Adon	" "	11 Décembre
" Adorateur	" "	4 Novembre
" Adrame	" "	23 Juin
Sainte Adrianitide	" "	21 Juillet
Saint Adrias	" "	4 Décembre
" Adrien	" "	8 Septembre
" Adrion	" "	17 Mai
" Adulphe	" "	22 Septembre
" Advent	" "	15 Février
" Adventeur	" "	20 Novembre
" Advotus	" "	14 Février
" Aedius	" "	4 Janvier
Sainte Aelgifa	" "	18 Mai
" Aemilie	" "	2 Juin
" Aelred	" "	12 Janvier
" Aetius	" "	18 Mars
" Afflin	" "	8 Janvier
" Affre	" "	24 Mai
Saint Affrique	" "	28 Avril
" Africain	" "	10 Avril
" Afrige	" "	21 Octobre
Sainte Aga	" "	22 Avril
Saint Agabe	" "	4 Août
" Agabus	" "	13 Février
" Agape	" "	25 Janvier
Sainte Agape	" "	25 Janvier
Saint Agapet	" "	20 Septembre
" Agapit	" "	20 Septembre
" Agapius	" "	30 Avril
" Agathange	" "	23 Janvier
Sainte Agate	" "	5 Février
Saint Agathémère	" "	3 Avril
Sainte Agathoclie	" "	17 Septembre
Saint Agathodore	" "	2 Février
" Agathon	" "	18 Janvier
Sainte Agathonie	" "	14 Avril
" Agathonice	" "	13 Avril
Saint Agathonique	" "	22 Août
Sainte Agathonique	" "	10 Août



Revue Canadienne:—Sommaire de Décembre 1910, —*Thomas Chapais* : Les Irlandais et la bataille de Carillon.—*Henri Gauthier* : Etienne Michel Taillon.—*F. L. Desaulniers* : Le Gouverneur Pothier.—*Elie J. Auclair* : Les Ecoles d'Embrun.—*Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres.—Notes bibliographiques.—

Cette livraison contient des articles intéressants : un entr'autres dont nous recommandons particulièrement la lecture. C'est celui dans lequel Mr Thomas Chapais met à sa place un certain ridicule discours reproduit par l'Almanach du Peuple, affirmant, contre l'histoire, la présence de bataillons irlandais à la bataille de Carillon.—S'adresser : 471, *Lagauchetière Ouest*, Montréal.

La Bonne Nouvelle: (64, Rue Mazel, Verdun, France.)—Sommaire de Novembre 1910.—*P. M.* : L'Esprit du vrai Catholique.—*P. Jeandon* : Novembre (poésie).—*P. Huriet* : Au cimetière.—*René des Chêmaïs* : Le Livre de Dieu.—*Le Chanoine O. C.* : Les Leçons de l'Evangile.—*F. Chambry* : La chute des Feuilles.—*Pierre Mounier* : Au pays de l'Evangile.—*Paul Jeandon* : L'Epreuve —Tu quis es.—*A.B.* : Le miracle de St Janvier.—*Variétés*.

Bulletin du Parler Français: (Université Laval, Québec),—Sommaire de Décembre 1910.—*Gustave Zidler* : Nos plus belles Victoires (poésie).—*Adjutor Rivard* : Un poète illetré.—*Roger Dutheil* : Questions de théorie littéraire.—*Le Comité d'Etude* : Aux membres de la Société du parler français.—*Le Secrétaire Général* : Notre concours ; programme.—*Adjutor Rivard* : Gustave Zidler.—*Le Comité du Bulletin* : Lexique canadien-français (suite).—*Varia* : Livres, journaux, réponses, anglicismes.

Oeuvres de St Charles à Grammont Belgique.

Nous rappelons à nos lecteurs que cette œuvre peut fournir des livres de prix à des conditions exceptionnellement faciles. Pour le Canada une grande expédition globale y est faite en avril. Il est donc prudent de faire ses commandes le plus tôt possible. Le catalogue de 1911 est adressé à qui le demande.

La Réponse: (82 Rue Bonaparte, Paris, 80 cts par anné.)—Sommaire de Décembre 1910.—*E. Duplessy*: Apologétique à rebours Apologétique au jour le jour.—*E. Duplessy*: Matutinaud député.—*Variétés*: Questions et réponses.

Bulletin des Recherches Historiques: (44 Rue Wolfe, Lévis.)—Sommaire d'Octobre et de Novembre 1910.—*Mg, Henri Têtu*: Le Chapitre de la Cathédrale de Québec et ses délégués en France.—*R. P. Hugolin*: Bibliographie des ouvrages de Tempérance.—*Roger Roy*: Joseph Pothier.—*Benjamin Sulte*: Roberval et Cartier: La famille Ramezay en France: Monnaie de carte; Cadoudal.—*Ernest Gagnon*: Les Iroquois et la colonie canadienne en 1660.

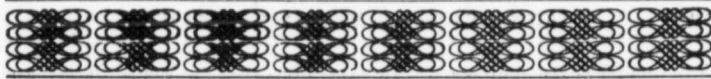


Les Contradictions des Proverbes.

Les proverbes eux-mêmes se contredisent, a qui se fier maintenant?

Voyez vous-mêmes....

- 1 *Tel père, tel fils.*
A père avare, fils prodigue.
- 2 *Un bon tient vaut mieux que deux tu l'auras.*
Qui ne risque rien n'a rien.
- 3 *Il ne faut pas chasser deux lièvres à la fois.*
Il faut toujours avoir deux cordes à son arc.
- 4 *Pierre qui roule n'amasse pas mousse.*
Chien qui marche, cs trouve.
- 5 *Ne remettez jamais à demain ce que vous pouvez faire le jour même.*
La nuit porte conseil.
- 6 *Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire.*
Cœur content soupire souvent....



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Pincher Creek.—Après promesse de m'abonner aux annales, et de m'être adressé avec beaucoup de confiance à N.-Dame du T. S. Rosaire, j'ai obtenue une faveur. Mille remerciements à cette bonne Mère. Je compte demeurer toujours une de vos abonnées—Delle B. L.—Edmonton.—Je viens m'acquitter d'une dette envers la Sainte Vierge, après promesse de faire publier dans les annales et faire dire une basse messe. Je remercie la bonne Sainte Anne et les âmes du Purgatoire. J'envoie 50c pour basse messe, et priez pour moi. J'espère que la Sainte Vierge m'accordera toujours ce que je lui demanderai—L. G.—St Tite.—Mille et mille remerciements à Notre-Dame du Cap pour l'obtention de mon diplôme ainsi que plusieurs autres grâces. Amour et reconnaissance à cette douce Vierge du Rosaire qui m'a exaucée au-delà de mes espérances, off. 50c—Une enfant de Marie.—Pointe du Lac.—Je remercie Notre Dame du Cap pour faveur obtenue. C'est une affaire bien difficile qui a été réglée tel que nous l'avons désiré. Donc grand merci à N.-D. du Cap—C. C.—Pointe du Lac.—Actions de grâces à Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue de mon enfant qui était atteint d'une maladie de peau que les médecins ne pouvaient pas guérir, après promesse de faire un pèlerinage au Sanctuaire du Cap—Une abonnée.—Central Falls.—Mille remerciements à Sainte Anne et à Notre-Dame du Saint Rosaire pour m'avoir préservée de devenir infirme d'une jambe et m'avoir guérie de douleurs atroces que je ressentais dans la hanche et tout le côté gauche jusque dans les pieds, après avoir fait un pèlerinage à Sainte Anne de Fall-River et avoir promis de faire publier ma guérison dans les annales. Encore une fois mille merci à Sainte Anne et à N.-D. du Saint Rosaire—Une abonnée.—Longueuil.—J'avais promis 25 cts pour obtenir une maladie heureuse, j'en envoie 50 cts pour demander pardon à la Sainte Vierge d'avoir retardé ma promesse—Dame A. T.—Scott.—Je remercie Notre-Dame du Rosaire pour grâces obtenues—J. F.—Ste Christine.—Ci-inclus une piastre, pour voyages de terre 50 cts et 50 cts pour basse messe pour les âmes du purgatoire—Dame P. S.—Ste. Angèle.—Merci à Notre-Dame du Cap pour guérison d'une main avec promesse d'une messe—M. C.—St Zénon.—Je vous envoie \$3.00 en reconnaissance d'une grande faveur obtenue. Je vous prie de la publier dans vos annales, comme j'en ai fait la promesse. C'est la guérison parfaite d'une maladie terrible d'une de mes enfants, obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Très Saint Rosaire, de St Joseph et de la bonne Ste Anne. Et aussi pour remercier cette bonne Mère de m'avoir conservé la vie et la santé—Dame A. C.—La Tuque.—S'il vous plaît, veuillez inscrire dans les annales, que je remercie Notre-Dame du Très Saint Rosaire pur grâces obtenues et lui demande avec une grande confiance de nouvelles faveurs, off. 25 cts—Dame G.—Champlain.—Veuillez inscrire dans les Annales : grand merci à Notre-Dame du Rosaire pour grâce obtenue ; peines d'esprit disparues, avec promesse de

faire pub'ier.—Une abonnée.—Mille remerciements à la Reine du St Rosaire pur faveur obtenue.—G. A. Montplaisir.—Notre-Dame du Bon Conseil.—En travaillant dans un puis, deux grains de pierre me tombèrent dans l'oreille, ce qui me causa de grandes douleurs pendant trois semaines, par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire ces pierres sont descendues par la gorge, je suis sauvé d'une opération, merci bonne Mère et recevez mon offrande.—J. M.—Leclercville.—Veuillez publier dans les annales du Rosaire : je remercie la Très Ste Vierge et St Antoine pour grâces obtenues, et je les prie de continuer à me protéger ainsi que ma famille et vous trouverez 50 cents pour les voyages de terre.—Abonnée.—Berthier.—Mon mari ayant été pris d'un mal de dents terrible, alors je promis à Notre-Dame du Cap et aux bonnes âmes s'il guérissait d'envoyer mon abonnement et dix centins et le faire publier dans vos annales et j'ai été exaucée, mille remerciements et pardon d'avoir retardé.—Cap de la Madeleine.—Remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour la guérison de mon petit garçon, après promesse de publication dans les annales.—Dame Louis Loranger.—Suncook.—Un mot de remerciement adressé à Notre-Dame pour une grâce qui m'a été accordée, j'envoie l'argent pour faire brûler des lampes à toutes les messes du matin.—St Etienne des Grès.—Veuillez s'il vous plaît inscrire mille et mille remerciements à Notre-Dame du Cap pour grâces obtenues.—Abonnée. M. J. D.—Offrande de 25 centins par reconnaissance à Notre-Dame du Saint Rosaire pour faveur obtenue avec grâce de le faire publier dans les annales.—P. C.—St. Cuthbert.—Vous recevrez par la présente, par mandat-poste la somme de 45 cts pour voyages de terre en remerciements à Notre-Dame du Très St Rosaire, mon mari ayant été gravement malade l'an dernier, je le recommandai à N.-D. du St Rosaire et à St Antoine pour obtenir sa guérison, et promesse d'aller au pèlerinage, et je l'ai obtenue.—Black Lake.—S'il vous plaît inscrire. Depuis longtemps une bosse poussant au cou me faisait souffrir, je promis à Notre-Dame du Rosaire un pèlerinage à son Sanctuaire du Cap, et en moins de 15 jours tout était disparu, maintenant je suis très bien. En reconnaissance, j'ai fait le pèlerinage promis, et je viens remercier Notre-Dame du Cap par la voix des annales. Je demande encore plusieurs grâces avec confiance, off. 25 cts.—Une ancienne abonnée.—Grand'Mère.—Je vous envoie \$1 00 pour faveur obtenue.—Fidèle Rivard.—St Stanislas.—Veuillez inscrire dans vos annales ce qui suit : Mille et mille fois merci à Notre-Dame du Rosaire et Ste Anne et St Antoine de Padoue pour plusieurs faveurs obtenues.—St Paulin.—Veuillez s'il vous plaît faire inscrire, que je remercie la bonne Dame du Rosaire et la bonne Ste Anne pour grâce obtenue, qu'on a fait une bonne retraite et des bonnes quarante heures, et je lui demande la grâce de nous bénir pour qu'on s'approche souvent des sacrements et qu'on fasse la volonté du bon Dieu, et je me recommande à Elle pour bien d'autres grâces que je veux obtenir.—Une abonnée.—St Stanislas.—Mille et mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire, après promesse de faire inscrire dans ses annales et en même temps j'ai fait une neuvaine, et de faire dire une basse messe si j'étais exaucée d'une grâce que je demandais, et j'ai été exaucée.—Cap Madeleine.—Daignez inscrire dans les annales, je dois mille remerciements pour avoir été soulagée pendant 7 fois d'un gros mal de dents, après avoir promis de faire publier, que cette bonne mère me pardonne d'avoir négligé de faire publier.—Dame Louis Courteau.—Amour et reconnaissance pour avoir guéri mon petit garçon d'une maladie d'intestins qui menaçait de devenir grave.—Dame L. Courteau.—Cobalt.—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans les annales la guérison de mes deux garçons, vous trouverez un bon de poste de 25 centins pour remercier Notre-Dame du St Rosaire et Ste Anne de les avoir guéris des fièvres.—Dame A. Malette.—Ste Ursule.—Inclus un bon de poste de 75 cts, dont 50 cts pour un nouvel abonne-

ment qu'il vous plaira m'envoyer de suite, et l'autre 25 cts, offrande à la Mère du T. S. Rosaire, pour une grande faveur obtenue avec promesse de publier—Une abonnée.—**Québec.**—Ci-inclus cinquante centins, pour remerciements d'une grâce obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Cap—**Dame L. Marcoux.**—**St Michel de Bellechass.**—L'offrande de 50 cts est d'une personne malade, qui ayant obtenue la guérison par l'intercession de Notre-Dame du Cap, avait promis de le faire inscrire dans les annales et faire cette petite aumône—**Delle E. B.**—**St Valère.**—Je vous envoie mon abonnement aux Annales du T. S. Rosaire, veuillez annoncer dans vos annales que je remercie Notre-Dame du Cap d'une grande faveur obtenue—**Dame Jos Arseneault.**—**Berlin.**—Mon mari était malade et j'ai promis à Notre-Dame du T. S. Rosaire que s'il venait mieux que je lui enverrais 25 cts et avec promesse de faire publier dans vos annales. Je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse et demande de nouvelles faveurs—**Dame J. Trahan.**—**St Wenceslas.**—Vous trouverez ci-inclus la somme de \$3.00 pour une grand'messe à Notre-Dame du Rosaire pour une faveur obtenue, avec remerciements et 50 cents en renouvellement à mon abonnement, et 10 cents pour voyages de terre—**A. Leblanc.**—**Grondines.**—Guérison obtenue après promesse de pèlerinage à pied au Cap, ce que je fais aujourd'hui.—**Grondines.**—J'ai aussi obtenu ma guérison après avoir promis de venir au Cap à pied, ce que j'ai fait aujourd'hui—**Linrière.**—Veuillez s. v. p. insérer dans votre excellente revue mes sentiments de profonde reconnaissance à Notre-Dame du Rosaire, à St Antoine et aux Ames du Purgatoire pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de publication.—**Cobalt.**—Révérend Père, je vous envoie 25c pour une faveur obtenue et je remercie la Très Sainte Vierge et lui demande de continuer de prier pour moi.—**Escanaba.**—Père, ayez la bonté d'inscrire dans les annales une guérison obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Très Saint Rosaire avec promesse de le faire publier dans les annales.—Une abonnée se recommande aux prières pour être soulagée des peines intérieures, que la Ste Vierge lui vienne en aide.—**St Ubald.**—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos annales ce qui suit : mille fois merci à Notre-Dame du Très Saint Rosaire, à la bonne Sainte Anne, à St Joseph et à St Antoine de Padoue, de m'avoir accordé la grâce de réussir dans mes études.—**Montréal.**—Au cours de l'hiver dernier, je souffrais beaucoup d'un mal à une main ; mon médecin me dit que c'était probablement une attaque de paralysie. Alors, j'eus recours à Notre-Dame du T. S. Rosaire ; ma femme fit venir des roses bénites de votre Sanctuaire, et après en avoir fait usage pendant quelques jours, et promesse de publication, je devins complètement guéri. Mille remerciements à cette bonne Mère—**V. V.**—**Radnor Forges.**—Vous trouverez ci-inclus le montant de \$4 00. Dont 50 cts pour payer mon abonnement, \$3 00 pour une grand'messe en l'honneur de N.-D. du Cap en remerciement pour une faveur obtenue, et la balance 5 lampes représentant 5 mystères pour une neuvaine, 40 cts, 10 cts pour lampes.—**Plessisville.**—Actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire par un jeune homme et une jeune fille pour succès dans leurs examens et un bon diplôme.—**Québec.**—Je remercie Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue de ma petite fille, après promesse de publier—**J. B.**—**Victoriaville.**—Ci-inclus 25 cts pour faire brûler des lampes en remerciement d'une faveur reçue de cette bonne Mère, la T. S. V. Marie—**Abonnée.**—Off. \$1 00 au Sanctuaire pour faveur obtenue, après promesse de publier dans les annales.—**Danville.**—Avec nos abonnements je vous adresse 10 cts pour faveur obtenue après promesse de publier—**Dame A. Courchesne.**—Merci à N.-D. du Cap pour guérison obtenue grâce à son intercession, après promesse de pèlerinage—**P. L. D. de Grand'Mère.**—**Trois-Rivières.**—Je donne \$5.00 à Notre-Dame du Cap pour avoir obtenu la guérison de ma femme—**Mr Lapointe.**—**Stanford.**—Remerciements pour avoir obtenu mon di

plôme de musique.—Ci-inclus \$3.00 pour grand'messe à N.-D. du Cap pour grâce obtenue : mille remerciements—Abonnée.—**Forges Radnor.**—Veuillez inscrire la guérison de ma petite fille d'un mal de jambe, après promesse de publication et invocation à la Sainte Vierge.—**St Laurent.**—Je vous envoie mon abonnement qui est dû au mois d'octobre et aussi l'honoraire de deux messes pour les âmes du Purgatoire pour obtenir ma guérison, s'il vous plaît de le faire publier dans vos annales.—**Dame David.**—**Bécancourt.**—Je vous inclus 50 cts pour une messe d'actions de grâces, la Ste Vierge m'a obtenu les faveurs suivantes, dont vous voudrez bien s'il vous plaît, faire mention dans vos intéressantes annales.—Veuillez s'il vous plaît insérer dans le Messenger des remerciements à Notre-Dame du St Rosaire pour une grande faveur qu'elle m'a obtenue, et je lui demande de continuer sa puissante protection pour l'avenir.—**Tracadie.**—Ci-inclus 10 centins pour une faveur obtenue, après promesse de le faire publier.—**Dame E. Losier.**—Ci-inclus 20 centins dont 10 pour avoir obtenu la guérison d'un mal de dents, après promesse de publier, et 10 pour obtenir une autre faveur, et s'il vous plaît de le publier dans vos Stes annales.—**Une Demoiselle D. L.**—Ci-inclus 10 centins pour avoir obtenu une guérison après promesse de le faire publier dans vos Stes annales.—**A. L.**—**Shawenegan.**—Veuillez inscrire dans les annales du Très Saint Rosaire que j'avais promis de faire publier après plusieurs faveurs obtenues, et j'ai confiance à la bonne Sainte Anne pour deux autres grâces que je demande, et je vous envoie 10c pour lampe.—**Ste Flore.**—Ci-inclus \$1.00 en action de grâce à N.-D. du Saint Rosaire pour le règlement d'une affaire difficile, la bonne Ste Vierge nous a exaucé au-delà de toute espérance.—**Turner.**—Je vous envoie \$1.00 à la Sainte Vierge pour des voyages de terre, car c'est pour la remercier de nous avoir préservé du feu de forêts tout l'été. Je vous prie de vouloir bien le publier—**Mde Moïse Malette.**—**Grand'Mère.**—Vous trouverez ci-inclus la somme de \$1.00 pour basse messe à votre Sanctuaire, car j'ai obtenu de grandes faveurs, et espérant que notre Sainte Mère m'aidera toujours.—**A. H.**—**Ste Anne de la Pérade.**—Remerciements à Notre-Dame du Très St Rosaire et à St Antoine de Padoue pour deux grandes grâces obtenues par la promesse d'un gros grain—**Une abonnée.**—**St Samuel de Beauce.**—Amour et reconnaissance à N.-D. du St Rosaire pour guérison d'un mal d'estomac qui durait depuis deux ans, deux médecins m'ont déclaré atteinte de consommation, en Février dernier, j'abandonnai tout remède et je commençai une neuvaine à N.-D. du Cap, dès les premiers jours j'obtins un mieux sensible, je commençai à coudre quelque jours après, ce que je ne pouvais faire depuis longtemps sans en ressentir beaucoup de mal, j'ai toujours continué depuis ce temps à vaquer à mes occupations, je n'ai plus senti une seule fois ce terrible mal. Mille reconnaissances à cette bonne Mère qu'on invoque jamais en vain—**Mde Vve J. C. Pouliot.**—**Grand'Mère.**—Une jeune fille remercie N.-D. du Rosaire pour de grandes faveurs obtenues, après promesse de le faire publier. J'ose encore recommander à vos bonnes prières ma petite sœur âgée de 7 ans qui est malade—**St Séverin.**—Inclus (\$1.00) une piastre pour faveur obtenue, et en demander de nouvelles—**Une abonnée.**—**Sherbrooke.**—Encore une fois s'il vous plaît je vous demande de faire publier dans les annales mes remerciements à la bonne Ste Anne et St. Joseph pour guérison de mal de yeux.—**Haverhill.**—Après promesse de publication et d'abonnement, Notre-Dame du Très Saint Rosaire m'a guérie d'une attaque de bronchite qui m'inquiétait beaucoup. Merci ô bonne Mère, et daignez m'exaucer dans mes prières—**Enfant de Marie.**—**St Alban.**—Je vous envoie 50 centins pour station du Rosaire, je demande à Notre Dame du Cap une grâce spirituelle pressante—**Abonnée.**—**Lodi.**—Recouvrement d'une certaine somme d'argent après avoir promis de le faire insérer dans vos annales, et de renouveler mon

abonnement. Cette dette semblait entièrement perdue—Luce Perrins.—Veuillez inscrire dans vos annales la guérison de notre petite fille qui a cessé de marcher après une maladie grave, et je craignais qu'elle reste infirme, après avoir promis de publier dans les annales du Très Saint Rosaire, et La priant beaucoup, j'ai obtenu qu'elle reprenne à marcher et je remercie avec ferveur Notre-Dame du Très Saint Rosaire—Dame W. Pronovost.—St Edouard.—Je viens vous prier bien respectueusement de bien vouloir inscrire dans vos annales ma guérison obtenue sans opération avec promesse de \$0.40 pour une neuvaine de cinq lampes. Mille remerciements à Notre-Dame du S. Rosaire et St Joseph—Ant. Blais—St Narcisse.—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos annales la guérison de mon petit garçon malade de la méningite, il avait une jambe et un bras paralysés depuis deux ans qu'il ne marchait pas, je remercie N.-D. du S. Rosaire et la bonne Sainte Anne de m'avoir accordé sa guérison. Je demande une autre faveur—Dame J. B., abonnée.—Trois-Rivières.—Mille fois merci en l'honneur de la T. S. Vierge et St. Joseph pour guérison obtenue avec promesse de faire publier—Dame M.—L'Assomption.—S'il v. p. de publier une faveur par l'intercession de N.-D. du St Rosaire—Delle M. R. de L. Dumontier.—Victoriaville.—Vous trouverez ci-inclus la somme de 50 centins pour une messe, pour remercier Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue après promesse d'une messe et de faire publier dans vos annales s. v. p. je prie Notre Dame du Cap de m'obtenir encore une autre faveur—Une abonnée.—Yamachiche.—Je vous envoie \$1.00 en remerciement pour faveur obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Cap, et je vous demande d'avoir pour moi un souvenir dans vos prières, surtout pendant le mois d'Octobre—A. V.—Plessisville.—Je viens remercier N.-D. du S. Rosaire pour l'obtention d'un brevet difficile et pour un grand soulagement obtenu pour une enfant malade, après promesse de faire publier et d'une offrande de 25 cts que j'inclus ; merci à Notre-Dame du Rosaire et je demande guérison complète pour cette enfant—Abonnée.—Pointe du Lac.—Ci-inclus la somme de \$1.00 pour accomplir les promesses à Notre-Dame du Cap, ayant rendu la santé à mon mari et après avoir fait cette promesse et une neuvaine à St Clément de Hofbauer et à Ste Anne, et à moi-même ils ont rendu la santé.—Trois-Rivières.—Je remercie Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier—T. Z. Lamy.—Anse aux Griffons.—Veuillez s. v. p. faire insérer dans vos annales la faveur de l'obtention de mon brevet de capacité, après promesse de le faire publier dans les annales du Saint Rosaire—R. A. Malouin.—Wotton.—Veuillez s'il vous plaît avoir la bonté de publier dans les annales plusieurs guérisons en l'honneur de cette bonne Mère du St Rosaire—Abonnée.—St Germain.—Je remercie Notre-Dame du Très St Rosaire pour diplôme obtenu, après avoir promi d'inscrire dans vos annales—C. T.—Trois-Rivières.—Meci pour plusieurs faveurs obtenues, de plus je désire remercier Notre-Dame du Saint Rosaire d'une faveur obtenue, lui ayant promis de le faire inscrire dans les annales, et je demande aux abonnés de dire chacun un Ave en action de grâce.—Price.—Vous trouverez ci-inclus 50 centins que j'ai promis à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une grâce obtenue, et j'ai promis aussi de le faire inscrire dans les annales—Dame E. Samson.—St. Prosper.—Je m'acquitte de ma promesse pour faire inscrire dans vos annales la guérison de ma petite fille, si elle revenait à la santé, maintenant elle est bien, Dieu merci ; je demande des grâces pour toute la famille, Réverend bon Père, priez pour moi—D. L. Gravel.—St Apollinaire.—Grand merci pour avoir obtenu la guérison de ma petite fille qui avait la danse de St Guy, elle est parfaitement guérie.—Byng Inlet.—Vous trouverez sous ce pli une piastre, 50 cts pour mon abonnement, 25 cts que ma fille a promis à la Ste Vierge du Cap pour une faveur obtenue, puis 25 cts pour faire brûler

des lampes devant l'autel de la Ste Vierge pour une guérison que mon garçon veut obtenir.—**Calumet.**—Je vous envoie 50 cts pour mon abonnement qui est commencé depuis le mois de mai 1910 et je vais payer pour d'ici au mois de mai 1911. J'ai bien retardé à payer, mais je vais demander à la Ste Vierge de me pardonner. Je dois mille remerciements à Ste Anne et Notre-Dame du Rosaire pour plusieurs grâces qu'elles m'ont accordées. Je me suis démanché la machoire, et je crois bien que, sans l'aide de notre bonne Mère et Ste Anne, jamais ça serait remis seul, et j'avais aussi mal à la gorge depuis quelques temps, et je suis un peu mieux, et j'espère que la guérison va continuer; bonnes Ste Anne et Ste Vierge merci mille fois pour toutes les grâces que vous nous avez accordées.—**Une abonnée.**—**St Grégoire.**—Je remercie Notre-Dame du Rosaire de m'avoir guérie d'une pénible maladie.—**Dame M. Plante**—**Maskinongé.**—Vous trouverez ci-inclus dans ce pli 50 centins pour faveur obtenue avec promesse de publier dans les annales du Très St Rosaire.—**P. Laroche.**—**Ste Anne des Plaines.**—Mille remerciements pour guérison obtenue avec promesse de publication pour un mal de gorge de ma petite fille.—**St Félix de Kingsay.**—Je remercie Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue, et plusieurs autres faveurs obtenues, off. 50c pour une lampe.—**ChAMPLAIN.**—Comme j'avais promis de m'abonner aux annales du T. S. Rosaire, si j'obtenais la grâce que je demandais, je viens aujourd'hui accomplir ma promesse.—**St Elie.**—Veuillez avoir la bonté d'inscrire dans vos annales la guérison de ma petite fille qui a 4½ ans qui ne marchait pas encore, et j'ai promis à Notre-Dame du Rosaire que si elle la faisait marcher que je la ferais inscrire dans les annales, et depuis ce temps-là elle marche presque toujours, je demande à tous ceux qui liront ces lignes s'ils veulent bien lui dire un Ave Maria.—**Ste Marguerite.**—Je désirerais par la voix de vos annales remercier la bonne Vierge du Rosaire et la bonne Ste Anne de nous avoir préservés d'incendie, y étant grandement exposés, vu les circonstances pénibles et le grand vent qu'il faisait. Mille remerciements à nos deux protectrices, qui ont écarté tout danger, après promesse de publication.—**Une abonnée, J. C. L.**—**Québec.**—Ci-inclus une petite offrande pour les voyages de terre. Que Notre-Dame du Rosaire me fasse connaître ma vocation, je lui demande aussi d'autres faveurs spirituelles.—**M. L.**—**Cobalt.**—Vous trouverez inclus la somme de vingt-cinq centins que j'envoie pour faire brûler douze lampes dans le sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire une heure pendant l'office du Rosaire en action de grâce pour faveurs obtenues, après avoir payé un abonnement, et pour demander d'autres grâces.—**Dame James T.**—**Scott Jct.**—Remerciement à Notre-Dame du Rosaire pour un faveur obtenue avec promesse de faire publier.—**E. F.**—**Napierville.**—Une faveur reçue au Sanctuaire de Ste Anne, du Sacré-Cœur, de St Gérard Magella et de St Blaise.—**E. P.**—**Nicolet.**—Je viens remercier Notre-Dame du Cap, des grâces spirituelles qu'elle m'a obtenues ainsi que d'autres faveurs, je lui envoie une piastre pour des voyages de terre, je vous prie de le publier dans les annales.—**Aston Station.**—Vous trouverez ci-inclus, sous ce pli la somme de \$1.00, dont 50 cts pour mon abonnement et 50 cts pour messe pour les âmes, que j'avais promis avec promesse de le faire publier dans vos annales pour faveur obtenue.—**Dame E. V.**—**St Narcisse.**—Voulez-vous avoir la bonté de faire inscrire ceci dans dans les annales du Rosaire mille remerciements à notre bonne Mère du Ciel pour bien des faveurs obtenues et je lui demande encore une grâce si je mérite d'être exaucée.—**Dame J. A.**—**Mont Carmel.**—Je viens avec empressement remercier ma bonne Mère du Rosaire. Oh! combien je vous suis redevable mon aimante Reine. J'envoie comme gratitude de vos précieuses faveurs.—**Dame J. L.**—**Trois-Rivières.**—Ci-inclus deux piastres pour remercier Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une guérison d'un mal qui me faisait

bien souffrir depuis un mois—N. L.—**St Stanislas.**—Je vais accomplir ma promesse; l'hiver dernier, j'ai eu un mal de hanche, j'ai promis si mon mal se passait, je le ferais inscrire dans vos annales. J'ai toujours retardé, mais cet été il m'a repris un mal de pieds, j'ai de promis de nouveau à la Ste Vierge, et je suis guérie—Abonnée.—**Sre Anne de la Pérade.**—Je vous envoie, avec mes abonnements \$1.00 pour une abonnée qui a obtenu la santé, et désire obtenir d'autres grâces—**Dame Vve Comtois.**—**St Modeste.**—Ci-inclus 25 cts pour les 12 lampes, en remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue, après promesse de publier—Abonnée.—**St Martin.**—Je vous paie un abonnement en reconnaissance à N.-D. du Cap pour avoir obtenu réussite dans une cause difficile, avec promesse de publier—**A. L.**—**Ste Marguerite.**—Je viens remercier la Sainte Vierge de la guérison d'un gros mal de gorge—**Dame Emile Pratte.**—**Shawenegan.**—Veuillez faire publier faveur obtenu, off 5 cents pour voyage de terre.—**Mont Carmel.**—Je remercie N.-D. du Cap pour grand mieux obtenu dans la santé de ma fille—**Dame L. Ducharme.**—**Ste Christine.**—Grande faveur obtenue pendant une neuvaine en l'honneur du Précieux Sang de J.-C., après promesse de publier dans les annales du Rosaire.—**Ste Rose.**—Ci-inclus \$2.50 en actions de grâces à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publier.—**Grondines.**—S'il vous plait d'inscrire dans vos annales la guérison de mon mari après avoir souffert dix ans de dispepsie, voyant la mort de bien près, ayant été administré, j'ai promis d'être toujours abonnée aux annales, et offrande de \$1.00 à chaque pèlerinage tous les ans, et promesse de faire publier ma guérison, offrande 75 cents et mil remerciements à cette bonne Mère—**Dame E. M.**—**North Stuckly.**—Ci-inclus 40 centins pour une neuvaine de cinq lampes représentant cinq mystères le soir pendant l'office du Rosaire pour remercier Ste Marguerite, St Gérard et Ste Anne de grandes faveurs obtenues, et aussi pour remercier St Benoît d'une protection spéciale de nos animaux et de notre récolte, et pour leur demander de nous continuer leur protection.—**Trois-Rivières.**—Je viens remplir une promesse que j'ai fait de faire publier dans les annales si j'obtenais une faveur par l'intercession de St Antoine. Veuillez remercier avec moi Notre-Dame du Cap et le bon St Antoine pour plusieurs faveurs obtenues.—**St Jean Port Joli.**—J'envoie 25c pour lampes. Dans le sanctuaire de N.-D. du Rosaire. Pour les douze lampes électriques de la couronne une heure en action de grâce de ma guérison dont je remercie beaucoup la Dame du Rosaire—Une abonnée.—**St Léonard.**—Veuillez insérer dans vos annales ma guérison obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Rosaire, après promesse de publier ma guérison et de m'abonner à ses annales.—**Ste Perpétue.**—Ci-inclus \$0.50 en paiement pour un an d'abonnement aux annales, après promesse pour faveur obtenue, veuillez publier dans les annales—**P. Descoteau.**—**Ste Foy**—Voulez-vous avoir la bonté d'inscrire dans vos annales mille remerciements à Notre-Dame du Saint Rosaire pour m'avoir obtenu une faveur avec promesse de 25 cts et de le faire publier dans les annales.—**King's Croft.**—J'avais promis à Notre-Dame du Cap que si j'obtenais la guérison de mes mains, que je m'abonnerais aux annales pour deux ans, et comme je suis guéri, j'envoie l'argent.—**St Bonaventure.**—Voulez-vous être assez bon d'inscrire dans vos annales ce qui suit: depuis deux ans j'ai des plaies au bras et à la main, et je me recommande à N.-D. du T. Saint Rosaire, avec promesse de donner \$1.00 en offrande à son Sanctuaire si je suis guérie—**R. V. Enf. de Marie.**—**St Prosper.**—Vingt-cinq cents en reconnaissance à Notre-Dame du Rosaire et à St Antoine de Padoue.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	68	Malades.....	101
Vocations.....	72	Bonne mort.....	128
Familles.....	400	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	128	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	150	Heureux mariages.....	40
Institutrices et écoles.....	90	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	9
Premières communions.....	300	Intentions particulières.....	600
Infirmes.....	216	Ivrognes et blasphémateurs.....	129

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	148
Conversions.....	98
Succès dans les examens.....	12
Réussite dans les affaires difficiles.....	82
Heureuse délivrance.....	70
Faveurs obtenues.....	400

Nécrologie

Dame Antoine Labrecque, St. Michel.—Dame Louis Dauphinois, Sorel.—Dame Hercule Germain, Ste Anne la Pérade.—Dame Marcel Trudel, Ste Anne la Pérade.—Dame Thomas Fortin, Washburn.—Mr François Dauphinois, Bois-Blanc.—Mr Majoric Cossette, La Baie Shawenegan.—Mr J.-B. Laperrière, St Boniface de Shawenegan.—Dame Céline Rhéaume, Somersworth.—Dame Aurèle Larrivée, St Moïse.—Mr Napoléon Painchaud, Ile aux Grues.—Mr Joseph Genest, Ancienne Lorette.—Dame Narcisse Bisaillon, North Adams.—Dame Isaac Vallée, Jackman.—Dame Vve Ambroise Gendron, Ottawa.—Ernest Cantin, St Malo.—Mr Arthur Ricard, St Barnabé.—Mr Raphaël Mathieu, St Barnabé.—Mr Adolphe Grenier, St Barnabé.—Mr Thomas Bellemare, St Barnabé.—Mr Jacques Mélançon, St Barnabé.—Dame Doucette, St Barnabé.—Mr Fred Boulette, Scotstown.—Dame Frederic Belle-Isle, St Eustache.—Delle Aurore Pelletier, St Orge.—Dame Vve Clovis Tourigny, Ste Angèle de Laval.—Mr Joseph Lefebvre, Deschambault.—Dame Petitclerc, Deschambault.—Mr Joseph St Pierre, Deschambault.—Mr Louis Bouillé, Deschambault.—Mr David Sovageau, Deschambault. §

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.